

Carnet

Michel Valla n'est plus

C'est avec émotion que nous avons appris le décès de Michel Valla, survenu le 1^{er} janvier à l'âge de 74 ans. Michel Valla avait notamment été président d'Inter Forêt-Bois 42, devenue désormais Fibois 42. Passionné par le bois et fervent défenseur de sa valorisation, il avait été PDG de Rétibois de fin 1998 à fin 2006. « Michel était très attaché au fait d'exporter un savoir-faire ligérien, la réтификаction du bois, un procédé développé par l'École des Mines de Saint-Étienne », rappellent ses proches à l'heure de lui rendre hommage. « Michel avait une vraie passion pour le bois. Il avait à cœur de souligner la noblesse du bois et de défendre tous les avantages de l'utilisation d'un tel matériau. C'était véritablement un expert dans ce milieu, capable au premier coup d'œil de reconnaître n'importe quelle essence ». Michel Valla avait commencé sa carrière professionnelle chez Loire Matériaux en janvier 1965. D'abord rattaché au service logistique, il était devenu représentant à partir de 1969. « Pour apprendre les codes du commerce, il était reparti à l'école en cours du soir pour suivre différentes formations professionnalisantes. Ses compétences et son opiniâtreté associées à sa jovialité ont fait de lui un « super vendeur » l'amenant au poste de directeur commercial de Loire Mat. Il aimait profondément le métier du négoce commercial ». Michel Valla était par ailleurs très engagé dans le milieu associatif. « C'était un véritable acteur social et toujours tourné vers autrui. Il a été président pendant 33 ans du cercle de son quartier de Côte-Chaude à Saint-Étienne. Jouant de la basse, il était aussi musicien actif dans l'harmonie de ce même quartier. Il a également mis son savoir au service du diocèse de Saint-Étienne en devenant responsable des bâtiments de sa paroisse ». Les membres de Fibois 42 ont eux aussi tenu à saluer le parcours et l'engagement au service de la forêt et du bois de celui qui fut leur président de 2007 à 2013. « Il nous a guidés dans notre organisation et dans le développement de nos actions, jamais économe de son temps ni de son énergie », écrivait en début d'année Aline Duverger, présidente de l'interprofession du département de la Loire. « Nous pensons à sa famille en lui témoignant notre amitié et en nous rappelant toutes ces heures données et partagées, afin que le monde du bois soit plus performant et plus solidaire ». Toute l'équipe du Bois International se joint à elle pour présenter ses sincères condoléances à la famille et aux proches de Michel Valla.



Entreprises

Le Comité stratégique de filière bois présente ses vœux

Dans un texte daté du 4 janvier, Luc Charmasson et Dominique Weber, respectivement président et vice-président du CSF bois, ont présenté leurs vœux à la filière. « L'année 2021 restera une bonne année « millésime » pour la filière bois », écrivent les deux représentants, avant d'énumérer l'ensemble des aides accordés au secteur l'an dernier. « Au travers de ces cofinancements inédits, l'État vient soutenir les attentes et le dynamisme de la filière et prolonger les contributions majeures de la filière bois à la transition écologique, à la transition vers une économie bas carbone, à une souveraineté économique et industrielle renforcée ainsi que l'adaptation de nos forêts aux changements climatiques en maintenant leur vitalité, leur diversité et leur production. 2021 a été aussi marquée par une dynamique législative pour le climat où la filière se positionne, qui s'amplifie à l'échelle européenne avec le nouveau cadre « Fit for 55 » composé de propositions législatives pour accélérer la lutte contre le changement climatique, et mettre l'Union européenne sur la voie de la neutralité carbone en 2050. La nouvelle réglementation environnementale des bâtiments neufs « RE 2020 » s'appliquera concrètement aux maisons individuelles et logements collectifs pour lesquels le permis de construire est déposé depuis le 1^{er} janvier 2022. Au-delà des soutiens et des subventions, une volonté est partagée avec l'État de construire une nouvelle stratégie et une nouvelle dynamique par le lancement des Assises de la forêt et du bois [...] Ainsi l'année 2022 se présente sous de très bons auspices pour la filière et son Comité stratégique, sans oublier de faire évoluer des textes réglementaires contraignants. Votre contribution sans cesse renouvelée et qualitative doit être soulignée et nous vous en remercions vivement. Soyez assurés de notre dévouement et notre écoute. Nos bons vœux de santé et de prospérité s'adressent à vous tous individuellement, à vos familles et à vos êtres chers ». L'intégralité du texte rédigé pour l'occasion par le CSF bois peut être consultée sur le site <https://franceboisforet.fr>

Concours

Deux châtaigniers récompensés par le jury de l'Arbre de l'année

Organisé depuis dix ans, le concours de l'Arbre de l'année récompense des arbres de différentes régions de France. Pour cette nouvelle édition, plus de 200 arbres étaient en lice. Le jury, composé du magazine Terre Sauvage, de l'Office national des forêts, de l'association Arbres et de la LPO, s'est réuni en septembre dernier pour en présélectionner